

Santé Mentale : Sensibilisation au repérage des troubles psychiques en entreprise

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

3 formats possibles

- Présentiel : 7 heures
- Classe virtuelle : 4 heures
- Mixte : Classe virtuelle 2h00 puis ½ journée en présentiel soit 5h30

PRIX

Pour des groupes de 8 à 12 personnes maximum

Présentiel : 1 600 € HT / groupe

Distanciel : 720 € HT / groupe

Mixte : 1 000 € HT / groupe

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Didier MEILLERAND, journaliste, sociologue du travail. Fondateur du Psychodon, commissaire général du Forum National de la Santé Mentale

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRECIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)
www.formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout salarié d'entreprise : collaborateurs, Managers, Equipe de direction

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Identifier les différents troubles psychiques
- Favoriser un environnement de travail sain et favorable à la santé mentale
- Aider les personnes concernées en fonction de son rôle dans l'entreprise
- Changer de regard sur la santé mentale en entreprise

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche structurée centrée sur des méthodes ludiques et variées pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION

MALADIES PSYCHIQUES

- Définitions des différents types de maladies psychiques (dépression, anxiété...)
- Origine des troubles et facteurs d'émergence
- Comment les repérer en entreprise ?
- Représentations
- Etat des lieux et témoignages
- Rétablissement

SANTÉ MENTALE ET VIE AU TRAVAIL

- Signaux d'alarme de la souffrance psychique au travail
- Pratiques positives (communication, relations, empathie...)
- Prévention des risques psychosociaux

AGIR

- Cas pratique : élaborer un plan d'actions, échange sur vos problématiques d'équipe...
- Ressources disponibles

